

ouverts à la marine marchande de toutes les nations, ses eaux et ses ports sont, formellement et à perpétuité, interdits aux pavillons de guerre soit des puissances riveraines, soit de toute autre puissance, sauf les exceptions mentionnées aux art. 14 et 19 du présent traité.

Art. 12. — Libre de toute entrave, le commerce, dans les ports et dans les eaux de la mer Noire, ne sera assujéti qu'à des règlements de santé, de douane, de police, conçus dans un esprit favorable au développement de transactions commerciales.

Art. 13. — La mer Noire étant neutralisée, aux termes de l'art. 11, le maintien ou l'établissement sur son littoral d'arsenaux militaires maritimes devient sans nécessité, comme sans objet. En conséquence, Sa Majesté l'empereur de toutes les Russies et Sa Majesté impériale le Sultan s'engagent à n'élever et à ne conserver sur ce littoral aucun arsenal militaire maritime.

Art. 14. — Leurs Majestés, l'empereur de toutes les Russies et le Sultan, ayant conclu une convention à l'effet de déterminer la force et le nombre des bâtiments légers nécessaires au service de leurs côtes qu'elles se réservent d'entretenir dans la mer Noire, cette convention est annexée au présent traité, et aura même force et valeur que si elle en faisait partie intégrante. Elle ne pourra être ni annulée ni modifiée sans l'assentiment des puissances signataires du présent traité.

Art. 15. — L'acte du congrès de Vienne ayant établi les principes destinés à régler la navigation des fleuves qui séparent ou traversent plusieurs Etats, les puissances contractantes stipulent entre elles qu'à l'avenir ces principes seront également appliqués au Danube et à ses embouchures. Elles déclarent que cette disposition fait désormais partie du droit public de l'Europe, et la prennent sous leur garantie.

Art. 20. — En échange des villes, ports et territoires énumérés dans l'art. 4 du présent traité, et pour mieux assurer la liberté de la navigation du Danube, Sa Majesté l'empereur de toutes les Russies consent à la rectification de sa frontière en Bessarabie.

La nouvelle frontière partira de la mer Noire, à un kilomètre à l'est du lac Bourna-Sola, rejoindra perpendiculairement la route d'Akerman, suivra cette route jusqu'au val de Trajan, passera au sud de Bolgrad, remontera le long de la rivière de Yalpuç jusqu'à la hauteur de Saratsika, et ira aboutir à Katamori, sur le Pruth.

Art. 21. — Le territoire cédé par la Russie sera annexé à la principauté de Moldavie, sous la suzeraineté de la Sublime-Porte.

Art. 22. — Les principautés de Valachie et de Moldavie continueront à jouir, sous la suzeraineté de la Porte et sous la garantie des puissances contractantes, des privilèges et des immunités dont elles sont en possession. Aucune protection exclusive ne sera exercée sur elles par une des puissances garantes. Il n'y aura aucun droit particulier d'ingérence dans leurs affaires intérieures.

Art. 23. — La Sublime-Porte s'engage à conserver aux dites Principautés une administration indépendante et nationale, ainsi que la pleine liberté de suite, de législation, de commerce et de navigation.

#### PREMIÈRE ANNEXE.

Art. 1<sup>er</sup>. — Sa Majesté le Sultan, d'une part, déclare qu'il a la ferme résolution de maintenir, à l'avenir, le principe invariablement établi comme ancienne règle de son empire, et en vertu duquel il a été de tout temps défendu aux bâtiments de guerre des puissances étrangères d'entrer dans les détroits des Dardanelles et du Bosphore.

#### DEUXIÈME ANNEXE.

Art. 1<sup>er</sup>. — Les hautes parties contractantes s'engagent mutuellement à n'avoir dans la mer Noire d'autres bâtiments de guerre que ceux dont le nombre, la force et les dimensions sont stipulés ci-après.

Art. 2. — Les hautes parties contractantes se réservent d'entretenir chacune, dans cette mer six bâtiments à vapeur de cinquante mètres de longueur à la flottaison, d'un tonnage de huit cents tonneaux au maximum, et quatre bâtiments légers, à vapeur ou à voile, d'un tonnage qui ne dépassera pas deux cents tonneaux chacun.

#### TROISIÈME ANNEXE.

Sa Majesté l'empereur de toutes les Russies, pour répondre au désir qui lui a été exprimé par Leurs Majestés l'empereur des Français et la reine du royaume-uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, déclare que les îles Aland ne seront pas fortifiées, et qu'il n'y sera maintenu ni créé aucun établissement militaire ou naval.

#### NOUVELLES D'ANGLETERRE.

Londres, 19 novembre.

L'article suivant du *Pall Mall Gazette*, organe fidèle des classes les plus éclairées et les plus influentes d'Angleterre, a produit hier à Londres une très-vive sensation :

« Nous devons savoir, sans une heure de délai, si la Russie, avant de se décider à la démarche que l'on connaît, était assurée du concours de la Prusse. Si la Russie n'avait pas cette assurance, alors la sagacité des diplomates a singulièrement fait fausse route.

« En déclarant que le traité de Paris est devenu caduc, la Russie s'est exposée à voir déclarer par ses voisins que ce traité doit continuer à rester en vigueur. Comme les progrès militaires que ce pays a pu faire depuis 1856 ne sont pas tels qu'il puisse tenir tête à une coalition de toute l'Europe, il faudra que son gouvernement retire la circulaire qu'il vient de lancer au risque d'amoindrir un prestige qui commençait à reconquérir. Aussi est-il très-in vraisemblable qu'il n'y ait pas d'entente secrète entre la Russie et la Prusse.

« M. Odo Russell est parti pour Versailles comme envoyé extraordinaire. Tout ce qu'il a pour mission de demander est ceci : Voulez-vous, gouvernement prussien, vous joindre aux autres puissances pour avertir la Russie

qu'on ne l'autorisera pas à déchirer un traité qu'elle a solennellement accepté? Nous ne pouvons pas tolérer d'échappatoires, ni accorder des atténuations. La question est aussi simple que possible et la réponse ne demande qu'un oui ou un non.

« On a dit que le comte de Bismark avait l'intention de s'absenter pendant quelques jours du quartier général de Versailles pour conduire la comtesse, sa femme, à Vevey. Nous espérons que cette petite excursion pourra s'ajourner, car nous avons besoin d'une réponse immédiate. Voici pour quelles raisons.

« Il ne peut être douteux un seul instant que si la Prusse ne s'associe pas aux autres puissances, l'Angleterre doit exiger sans délai le retrait de la circulaire sous peine d'une déclaration de guerre immédiate. La Russie doit être mise dans l'obligation de reconnaître qu'elle n'a pas le droit de dénoncer les traités sans l'assentiment des autres puissances.

« Toute échappatoire doit être envisagée par l'Angleterre comme un *casus belli*. Quelques jours nous suffiront pour savoir si le retrait de la circulaire peut être obtenu par des moyens pacifiques. Si la Prusse refuse son concours, la guerre éclate. Si la Prusse se joint à nous, la paix est assurée.

« Les motifs qui justifient l'obligation où nous sommes d'agir promptement s'expliquent aisément. Si l'Angleterre doit tirer le glaive, un délai de quinze jours peut lui nuire d'une façon incalculable.

« Admettons qu'il existe une entente secrète entre la Prusse et la Russie — et si une pareille entente n'existe pas, la Prusse se joint à nous, et la paix est préservée — alors les puissances qui veulent le respect des traités doivent commencer la guerre immédiatement tandis que la Prusse a encore de la besogne sur les bras. D'ici à six semaines Paris peut être pris et la Prusse avoir une armée disponible pour aider la Russie. Dans ce cas l'Autriche aurait assez à faire à protéger ses frontières.

« La France, épuisée par la guerre, ne pourrait plus rendre de services. L'Angleterre et la Turquie, peut-être avec quelque assistance de l'Italie, devraient seules tenir tête aux deux plus grandes puissances militaires du monde. La Prusse peut rendre un service immense à la Russie en traitant les négociations en longueur. Voilà pourquoi notre ultimatum doit être adressé immédiatement aux deux gouvernements.

« En revanche, voici ce que nous pouvons gagner en agissant sans retard.

« L'Angleterre, l'Autriche, la Turquie, presque assurés du concours de l'Italie, auront alors à lutter avec la Russie et la Prusse, au moment où les forces de l'Allemagne sont tendues à l'extrême par la guerre avec la France. Or, une diversion en faveur de ce pays pourrait jeter le trouble dans toutes les combinaisons germaniques et leur susciter d'insurmontables difficultés. L'assistance soudaine de cent mille soldats éprouvés suffirait pour relever le courage moral de la France et faire tourner les chances en sa faveur. L'Italie et l'Autriche peuvent facilement fournir ce contingent de troupes. C'est un grand bonheur pour l'Angleterre que la Russie a trop tôt montré ses cartes. Le gouvernement anglais peut dès à présent abattre les siennes. Chaque jour est d'une importance majeure. Nous devons savoir bientôt si l'Angleterre doit combattre la Russie pendant la Prusse a les mains liées, ou non.

« Si la Russie ne retire pas sa circulaire et si la Prusse ne veut pas aider l'Angleterre à atteindre ce résultat, alors il faut que la guerre soit déclarée sans aucune perte de temps.

Nous lisons dans une correspondance belge :

Versailles, 14 novembre.

Ce serait une erreur de croire que les chefs des armées prussiennes comptent sur un prompt succès et se trouvent exempts des plus graves préoccupations. Ils avaient marché sur Paris, certain de le trouver comme une proie facile à saisir. Or, chaque jour Paris leur révèle des travaux de défense formidables, qui indiquent non-seulement chez celui qui les a ordonnés une entente redoutable dans l'art de la guerre, mais encore chez les assiégés, le dessein de faire des sorties désespérées que ces ouvrages favorisent, de manière à inquiéter d'une façon très sérieuse les Allemands. Aujourd'hui, malgré les mots d'ordre donnés au camp prussien et dont la presse de Berlin est le fidèle écho, en présence des obstacles accumulés devant eux, le découragement des soldats est très-grand et les souffrances physiques que leur cause la saison et la difficulté de réunir les approvisionnements ne sont pas faites pour les dissiper.

Plusieurs officiers d'état-major déclarent que Paris est impenable, qu'avant d'être réduit par la famine à capituler, il suffirait de trois sorties heureuses pour obliger M. de Moltke à lever le siège. D'autres disent que le siège de Paris est une faute stratégique du vieux général.

On s'attend si bien à de gros événements, que bien qu'on ait fortifié d'une manière formidable les approches de Versailles, la route qui conduit de cette ville à Ferrières est soigneusement gardée, afin qu'à un moment donné le roi puisse y passer sans péril.

Il est un fait que je puis affirmer, c'est qu'il existe un plan de retraite lequel permettrait à toutes les armées allemandes à un moment donné de se replier sur la Lorraine et l'Alsace et de s'y fortifier.

Nous croyons devoir faire suivre l'importante communication qu'on vient de lire d'un extrait de la lettre de Versailles, qu'a reçue le *Times*. Il est impossible de ne pas être frappé de la concordance des informations du correspondant anglais avec les indications qu'une main amie a fait parvenir à la *Liberté*. Et cependant, le correspondant du *Times* est, en quelque sorte le commensal du comte de Bismark. Ce qui ne l'empêche pas d'écrire ce qui suit :

« ... Tous les récits s'accordent à dire que l'armée, sous les ordres du général Trochu a atteint un chiffre formidable, qu'elle est bien armée et pas mal disciplinée. — Si elle n'est pas en mesure de chasser l'ennemi de devant Paris, elle est à même de lui infliger de sérieux dommages, et en sacrifiant un certain nombre d'hommes, de s'ouvrir un passage à travers ses lignes. — Il n'est pas du tout dit que la chute de Paris entraînerait la capitulation de l'armée de Trochu.

« En Bretagne, le comte de Kératry a réuni une armée que l'on dit être de 100,000 hommes, bien instruits, disciplinés et doués d'excellentes qualités militaires.

« Le général Bourbaki est à la tête d'une armée que l'on évalue de 50 à 100,000 hommes. Si ces troupes sont dignes de leur général, elles pourront causer quelque ennui aux Prussiens.

« Reste encore la flotte qui n'a encore rien fait pour préserver la France de l'humiliation, mais on dit qu'elle est sur le point de commencer ses opérations qui pourront dégriser un peu les Allemands et empêcher d'autres renforts d'arriver en France.

« Mais les nouvelles militaires les plus importantes nous arrivent de l'armée sous les ordres du général d'Aurelle. On nous avait dit que cette armée était un mythe ou tout au plus une bande d'hommes armés, et il se trouve qu'elle est forte de 150,000 hommes qu'elle a défaits les Prussiens et repris Orléans.

« Nous n'avons pas la présomption de prédire l'avenir, mais nous pouvons affirmer que les conditions de paix que la France aurait acceptées il y a dix jours, elle les repousserait aujourd'hui.

« La position de l'armée allemande devant Paris, pour le cas d'une nouvelle victoire des Français, sur la Loire, deviendrait très-critique.

#### Une lettre de Monseigneur d'Orléans.

A l'occasion de la fête de Saint-Aignan, Mgr Dupanloup vient d'adresser aux curés de la ville d'Orléans une belle et patriotique lettre pastorale que nous nous empressons de reproduire :

Messieurs,

Dieu permet que nous passions depuis quelque temps par de grandes émotions et de bien contraires fortunes. Après avoir eu la douleur de subir l'occupation étrangère, nous avons eu tout à coup la joie de nous voir délivrés par un heureux et brillant combat de notre armée. Elle a commencé sa marche et avant, et bientôt l'armée ennemie obligée de la première rencontre à se replier, s'éloignait de nous ; et c'est ainsi qu'Orléans a été rendue à la France.

L'histoire des Messieurs, que c'est sous les murs de notre cité que, pour la première fois depuis nos revers, la victoire, trop longtemps infidèle, est revenue sous nos drapeaux ; et de nouveau, comme autrefois, le nom d'Orléans a été associé aux espérances qui sont venues, à l'annonce de ce succès, consoler la France en détresse.

Cette victoire, Messieurs, fait le plus grand honneur à l'armée de la Loire. La bataille qui nous a délivrés a été admirablement conduite et commandée ; l'ardeur des troupes était merveilleuse ; les gardes mobiles se sont battus comme les vieux soldats. Il y a eu des traits héroïques ; on a vu un brave général, à un moment décisif, mettre pied à terre avec son état-major, s'avancer, sous les balles et la mitraille et décrier du geste et de la voix ses mobiles qui, s'élançant à la baïonnette, ont emporté la position. Grâce à Dieu, après Sedan et après Metz, nous avons encore des généraux et une armée !

Cette armée, quelle tâche glorieuse est la sienne, et combien la grandeur de sa mission doit exalter son courage ! Le sort de la patrie est entre ses mains ; c'est à elle de rétablir le triste état de nos affaires ; c'est sur elle que Paris compte, c'est elle, en ce moment, qui est la ressource suprême de la France. Qui peut calculer ce qu'une nouvelle victoire remportée par sa valeur ; pourrait jeter d'enthousiasme dans ces légions qui partent s'organiser, donner de confiance aux défenseurs de la capitale, et envoyer de terreur peut-être à ces envahisseurs aux quels naguère on demandait la paix, mais une paix qui ne mutilait et ne déshonorait pas la France, et qui n'ont pas voulu !

Tout cela, messieurs, dépend peut-être de l'action qui est sur le point de s'engager : oui, la destinée de la France peut, dans quelques jours, se décider sous Orléans.

Ah ! messieurs, en un pareil moment, quand un peuple a connu les derniers revers et vu toute sa force se briser, et qu'un rayon d'espoir perce enfin la sombre nuit qui l'enveloppe ; quand son sort définitif est à la merci des chances incertaines d'une bataille, et que cette bataille peut se donner demain, qui pourrait se défendre d'une émotion profonde ?

Et quelle redoutable que puisse être dans les combats une armée qu'anime l'âme de la France et l'indomptable résolution de la sauver, comme on sent vivement qu'en de telles crises les plus vaillants hommes ne peuvent pas tout, et le besoin qu'on a d'un plus grand et plus fort que soi !

Arbitre suprême des événements, c'est Dieu seul qui tient en ses mains souveraines la fortune ou les revers, la vie ou la mort, la guerre ou la paix. Quand il lui plaît, il fait un signe, et la face des choses est changée. Il met des limites aux flots de l'invasion comme des bornes à l'Océan. Les grandes délivrances arrivent tout-à-coup ; et plus d'une fois il a opéré de ces miracles pour la France ; notre saint Aignan, et notre Jeanne d'Arc en demeurent parmi nous les témoins éternels.

Les hommes de foi savent ces choses ; les grands guerriers religieux y puisent leur

confiance. D'autres, dit le Prophète, se confient en leurs coursiers et en leurs chars : *Illi in curribus et hi in equis* : pour eux, ils se lèvent et marchent au nom du Seigneur, *nos autem in nomine Domini* !

Oh ! si la France en était là, si, dans cette conviction que tout est vain quand Dieu n'y est pas, mais que rien n'est impossible quand il s'en mêle, nous nous tournions tout à coup vers lui, poussant du fond des abîmes où nous avons touché, ce cri suprême : *Va nobis auxilium de tribulatione, quia vana salus hominis* ! si nous étouffions le monde par un grand retour à Dieu, manifesté par d'unanimes et confiantes prières, Dieu à son tour nous tendrait la main et ferait des prodiges pour nous sauver.

Il est peut-être permis, Messieurs, de l'espérer, car de tous côtés parmi nous se montrent des symptômes consolants, des signes certains d'un esprit religieux. Notre armée elle-même en paraît pénétrée ; ses vaillants chefs le confessent ; nos soldats sont vus priant dans les temples, et mourant en chrétiens comme en héros ; et j'entends nos aumôniers parler avec attendrissement des consolations que leur donnent ces braves soldats.

L'heure serait-elle donc venue, Messieurs, du secours de Dieu ? Moi, placé en quelque sorte sur vos remparts en ces jours où non plus les coups du bélier, comme au temps de Saint-Aignan mais les coups de canon retentissent, et regardant à l'horizon, puisse vous crier avec confiance : « Le secours de Dieu ! Le secours de Dieu ! *Auxilium Domini est* ! »

Relisons, Messieurs, avec une pieuse émotion, cette page de notre histoire :

« Après avoir franchi le Rhin avec ses hommes du Nord, Attila s'était avancé jusqu'aux portes d'Orléans, et il s'efforçait d'en faire tomber les murailles sous le coup de ses béliers. Le peuple était enfermé dans le temple avec son évêque, et ce peuple terrifié lui criait : « Que faut-il faire ? » Et l'évêque plein d'une sainte confiance en Dieu : « Il faut prier, répondait-il, il faut que tous nous nous prosternions dans la prière, et que nous invoquions avec larmes l'aide du Dieu qui est toujours secourable dans le malheur à ceux qui l'invoquent ! » Ils le firent, et pendant qu'ils priaient : « Regardez, dit l'évêque du haut de vos remparts, si vous ne voyez pas venir le secours de Dieu. » Trois fois ils regardèrent, et trois fois ne voyant rien à l'horizon, ils recommencèrent à prier avec plus de confiance et plus de larmes ; et alors saint Aignan : « Regardez encore. » leur dit-il. Et suivant le conseil du vieil évêque, ils montèrent de nouveau aux tours et crièrent : « Nous voyons comme un nuage qui s'élève de terre à l'horizon. » — « C'est le secours de Dieu ! » s'écria l'évêque « c'est le secours de Dieu ! » C'était vrai ; et bientôt Attila s'éloignait d'Orléans, dont ses béliers avaient ébranlé les murs ; et il emmenait ses hordes barbares aux champs catalaniques où les attendait le dernier coup de la Providence.

Est-ce là l'histoire de nos pères, il y a quatorze cents ans ? Et c'est à nous, à nous, à nous, dont les premiers combats ont délivré notre ville, n'est-ce pas le secours de Dieu ?

Courons donc aux temples, messieurs, et, comme nos pères, à la voix de Saint-Aignan prosternons-nous dans la prière, avec des larmes et des espérances. Récemment délivrés de nos ennemis, et à la veille de voir peut-être une plus grande délivrance, prions, donnons à la France entière, qui regarde avec angoisse de notre côté, l'exemple de la prière et de la confiance dans le secours du céleste, Du haut du ciel, saint Aignan nous protège !

C'est demain la fête de ce grand saint ; la population orléanaise, fidèle à ses vieilles et patriotiques traditions, se presse en foule, chaque année, le jour de cette fête et pendant l'octave, au pied des autels. Je la convie cette année ; à faire de pieux pèlerinages à l'église, où les reliques de Saint Aignan sont exposées à notre vénération. Je la convie à invoquer, avec plus de solennité et de ferveur que jamais, notre glorieux protecteur, afin qu'il appelle, par sa puissante intercession, la bénédiction de Dieu sur nos armées.

C'est un antique usage que toutes les paroisses de la ville aillent tour à tour à cette église. Nous engageons vivement les fidèles à s'y rendre chaque jour avec empressement à la suite du clergé.

Et si de nouveau, comme tant de fois depuis quelque temps, le canon se fait entendre et qu'un grand combat s'engage, le saint Sacrement sera et demeurera exposé solennellement, jusqu'à la fin de la bataille, dans toutes les églises et chapelles d'Orléans. Et un grand concours de fidèles, nous n'en doutons pas, se fera au pied des autels.

Nous prions pendant que nos braves soldats combattent. Et si nous prions comme nos pères, avec leur foi, avec leurs larmes, avec leur invincible confiance, comme eux, j'ose l'espérer, nous serons sauvés.

FÉLIX, évêque d'Orléans.  
Orléans, 16 novembre 1870.

#### INFORMATIONS ET NOUVELLES

On écrit d'Amiens, le 12 novembre, au *Daily telegraph* :

« ... Les gardes mobiles sont devenus de véritables soldats ; ils sont bien vêtus, bien équipés et, quoique leur armement ne soit pas encore tout ce qu'on peut désirer, je sais qu'une grande quantité de carabines Sniders, venant des Etats-Unis, sont déjà livrées aux autorités militaires françaises. Quel horrible gâchis a dû exister dans toute la France sous l'Empire ! Pendant longtemps, tout le monde se demandait ce qu'étaient devenus les innombrables chassepots que l'on assurait être emmagasinés au commencement de la guerre. Non-seulement les chassepots existaient, mais on les trouve maintenant, au fur et à mesure, dans

les localités les plus invraisemblables. Ainsi, au petit fort de La Fère, entre Amiens et le nord de Paris, on en a trouvé soixante mille que les Français ont expédiés de suite à Lille, d'où on les expédia aux régiments de mobiles dans le Nord.

« Dans ce même fort on a découvert cinq batteries complètes d'artillerie de campagne, dont l'existence était également ignorée, et qui, avec certains canons Armstrong, venus de l'étranger, seront une addition formidable à l'artillerie de l'armée du Nord. On dirait que la fortune de la France va changer au moment où elle a découvert cette mine de richesses en fait d'armes ; un grand nombre d'officiers expérimentés et de soldats aguerris échappés de Metz sont venus se joindre à ses rangs.

Le choléra sévit en ce moment à Saint-Petersbourg. Voici le dernier bulletin que publie à ce sujet la *Gazette de police russe*.

Malades au 29 octobre, 92. Cas nouveaux, 6. Guérisons, 1. Décès, 3. Il restait en traitement au 30 octobre, 94.

On nous communique une lettre d'Orléans ; elle nous donne des renseignements satisfaisants sur l'armée d'Orléans, « nommée bruce, bien outillée d'artillerie et de mitrailleuses. Le moral du soldat paraît bien dans le meilleur état, et il a grande confiance en son chef, M. d'Aurelle de Paladines. M. d'Aurelle doit être prochainement nommé à la tête de son détachement (Orléansiens) ». « *Aurelianus Civitas* ».

On écrit de la frontière française, le 17 novembre, à l'Echo du Luxembourg :

« Depuis quelque temps, la garnison de Montmédy, composée en grande partie de gardes mobiles, avait contracté l'habitude de faire des sorties quotidiennes, patrouillant aux environs de la place, dans un rayon qui s'étendait parfois jusqu'à dix et quinze kilomètres.

« Témoin l'investissement de Stenay, ayant eu pour résultat la capture de 300 Prussiens, d'un général, quelques officiers avec armes et bagages, et une somme assez importante en espèces.

« Malheureusement les détachements n'étaient jamais assez en force et cela ne pouvait durer.

« Hier, 16 novembre, deux compagnies de mobiles sortirent de la ville dans la matinée, bien qu'on fût averti qu'un corps considérable de Prussiens se trouvait échelonné sur toute la frontière.

« Les deux détachements ont été anéantis ou faits prisonniers. De l'un, il n'est resté que douze et de l'autre sept.

« On parle d'un jeune officier, dont je ne veux pas citer le nom pour ne point causer d'inquiétude à sa famille, bien connu dans le Luxembourg, et qui se serait bravement fait tuer à la tête de son détachement en combattant contre des forces supérieures.

#### LE COMTE DE BISMARCK ET LA BAVIÈRE.

Nous lisons dans le *Daily Telegraph* :

Les calculs du comte de Bismark paraissent avoir été dérangés par l'hostilité manifestée que ses plans politiques éprouvent de la part de la Bavière. Une occasion, comme jamais il ne s'en présentera une semblable dans le reste de la vie du chancelier prussien, s'offre aujourd'hui de consacrer l'unification ou, pour mieux dire, la prussification de l'Allemagne. M. de Bismark n'est pas homme à laisser échapper pareille chance, par délicatesse pour les vœux des Etats secondaires. Du moins on lui attribue le dessein d'entendre les frontières de la Confédération Allemande au point d'en faire virtuellement un empire prussien. Mais ce dessein ne peut être mis à exécution qu'à moins que la Bavière ne consente à renoncer à son existence séparée et à se joindre à la Confédération ; mais il paraît que cet Etat s'obstine à ne pas vouloir devenir un simple élément de l'Empire Prussien. En effet entre la Bavière et la Prusse il y a peu de sympathie, il n'y a que la sympathie qui résulte d'une communauté de langage et d'une communauté d'intérêt contre la France. Le caractère agressif et arrogant du régime qui gouverne la Prusse répugne aux populations de l'Etat du Sud. Les Bavares n'ont pas été assouplis par plusieurs siècles du gouvernement « à la baguette » des Hohenzollern ; ils n'ont pas appris à tolérer une caste, simplement parce qu'elle est caste, ait un droit suprême à fournir tous les officiers de l'armée et tous les officiers de la Bureaucratie ; ils ne sont même pas tellement entichés de leur propre aristocratie qu'ils aient oublié les leçons que leur enseigne le libéralisme de la France, de l'Angleterre et de l'Autriche. De plus, la Bavière est catholique, tandis que la Prusse est protestante, et elle redoute, l'austère luthéranisme qui a entraîné le roi Guillaume aux douteuses transactions de la guerre de Danemark et aux horreurs plus sinistres encore de la lutte actuelle. Ainsi les instincts religieux, comme les instincts séculiers de la Bavière, ses instincts libéraux lui font envisager avec une répugnance invincible l'idée d'une soumission absolue au comte de Bismark et à son très-religieux et très-gracieux souverain. La Bavière sait que le grand but politique du comte est de réunir l'Allemagne sous la souveraineté de la Prusse et qu'il regarde avec une suprême indifférence les droits adverses des petites nationalités. Quand la Bavière se rappelle avec quelle promptitude peu scrupuleuse le premier ministre du roi Guillaume envoya les légions prussiennes au-delà de la frontière autrichienne en 1866, il lui est impossible de se figurer qu'il laissera arrêter les rouages de sa politique tout expressément en faveur de la nationalité bavaroise par des scrupules moraux. — En admettant même que la Bavière s'imagine que M. de Bismark connaît de pareils scrupules, les Bavares savent bien que leur incorporation dans la nouvelle Confédération et l'acceptation par eux de la direction dominatrice